

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 063/2021

A la Société SOKIN

Après avoir reçu le contrat du marché sans n° du 02/juillet/2021, conclu avec le Gouvernement Provincial du Kwilu, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-six mille deux cent-six, quatre-vingt-neuf centimes (USD 86.206,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Directeur Général